

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, *26* / *7^{me}* 19*05*

N° *508/121* *6*

A M^r *Werbrouck*

OBJET :

Stucques

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, *des tableaux* qui *sont* l'objet de *vos lettres* *des 8 et 13 courant*

Ces ouvrages que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, *pourront être* ~~être~~ retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, M^r *Musier*, l'assurance de notre considération distinguée.

1 ANNEXE

Expédié le

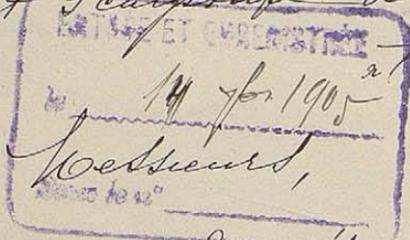
NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

6^{ms} Bruxelles le 13^e / 1905

A la Commission Directrice
des Musées Royaux de peinture
et sculpture de Belgique



à Bruxelles

Messeurs,

En réponse à votre
honorée du 12 Ct. n^o 5021/31
j'ai l'avantage de vous
informer que je vous ferai
parvenir dans le plus bref
délai les tableaux mentionnés
dans ma lettre du 8 Ct.

De ces deux toiles de l'année
je désire obtenir Fr. 250,00
Par la même occasion je
me permets de soumettre
à votre examen un troi-
sième tableau par G. Colson
De ce dernier, dont on dit

beaucoup de bien, je voudrais
obtenir 100,000 frs
Dans l'espoir que vous pour-
rez bien m'avisier du résultat
de votre examen, je vous
présente, Messieurs, avec
mes remerciements, mes
salutations distinguées.

J. Weber

rue de la longue Haie 82

3 Halleaux

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de 1 ouvrage 1 soumis à l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° 502/121 en date du 26 septembre 1905.

Bruxelles, le 7 octobre 1905.

A. Werbrant

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5031/12A.

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

19 / 7 / 19 05

M. A. Werbrouck

82 rue de la longue Laine

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers en vue de son

acquisition éventuelle pour les collections de l'État, 1. ^{Murage}

que vous signalez à son attention par votre lettre du 8 A, s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M. ^{Muy}, avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques et périls, et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté

Veillez agréer, M. ^{Muy}, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Bruxelles le 8 ^{sept} 1905.

13

Envois

Monsieur le Conservateur du
Musée Royal des Beaux Arts
Place du Musée

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le 10 ^{sept} 1905

J'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que
j'ai chez moi deux tableaux
du peintre Félix Jansé, représentant
surtout un rendez-vous de Chasse.
Comme je ne pense pas, que
le Musée possède des copies
de ce maître, je serais tout
disposé à vous les vendre
si elles pouvaient vous inspirer
quelque intérêt.

Je tiens ces tableaux à votre
disposition pour tout

examen que vous pourriez
desirer en faire.
Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma parfaite
considération.

A. Werbroeck

82. Rue de la longue Haie